



**COMITÉ SYNDICAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2023**

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATRE AVRIL**, à seize heures trente, se sont réunis par visioconférence les membres du Comité Syndical légalement convoqués le vingt-huit mars 2023, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-Sur-Mer.

**PRÉSENTS :**

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA – Sylvie BLANC - Jean-Pierre KLINHOLFF - Eve STEINMETZ – Maxime GRILLET – Michel REZK - Charles MARCHAND - Isabelle MARTEL - Mireille ANILLO – Martine BOUVARD

**REPRÉSENTÉS :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Michel FLEURY donne pouvoir à Georges BOTELLA

**ABSENTS :**

Jean-François MOISSIN - Jean-Luc RICHARD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Christophe CHIOCCA

.....\*.....

Monsieur Georges BOTELLA, président du S.M.G.S.E. prend la parole et ouvre la séance à 16h30.

Monsieur Guillaume JUBLOT, Directeur général, procède à l'appel des délégués syndicaux. Le quorum est atteint.

Le compte-rendu sommaire du 8 février 2023 est approuvé à l'unanimité des membres.

.....\*.....

**2023-008 : ENTRETIEN DE DEBROUSSAILLEMENT SUR DES PISTES DFCI INSCRITES AU PIDAF ESTEREL - PROGRAMME 2022 / RELISATION 2023**  
**MARCHE DE SERVICES EN PROCEDURE FORMALISEE - ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 6**

**APRÈS** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec le Groupement VFS - VERT FORET SERVICES/ SNPE - SN PROVENCALE D'ENVIRONNEMENT, dont le mandataire est VFS - VERT FORET SERVICES - 162, route d'Aix-en-Provence - 83490 Le Muy, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°1 : piste DFCI H83 Font Freye pour un montant prévisionnel de 11.660,00 € HT (onze mille six cent soixante euros hors taxes) soit 13.992,00 € TTC (treize mille neuf cent quatre-vingt-douze euros toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec le Groupement VFS - VERT FORET SERVICES/ SNPE - SN PROVENCALE D'ENVIRONNEMENT, dont le mandataire est VFS - VERT FORET SERVICES - 162, route d'Aix-en-Provence - 83490 Le Muy, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°2 : piste DFCI H81 Mare Trache pour un montant prévisionnel de 19.600,00 € HT (dix-neuf mille six cents euros hors taxes) soit 23.520,00 € TTC (vingt-trois mille cinq cent vingt euros toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec l'entreprise S.N.E.P - DOS SANTOS ENVIRONNEMENT - 1401 quartier Matheron - RN7 - 83550 Vidauban, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°3 : piste DFCI H39 Castelli pour un montant prévisionnel de 64.647,00 € HT (soixante-quatre mille six cent quarante-sept euros hors taxes) soit 77.576,40 € TTC (soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-seize euros et quarante centimes toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec l'entreprise E.D.E.A - RN7 - Le Pont de Bayeux - 13590 Meyreuil, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°4 : piste DFCI G57 Les Lauriers pour un montant prévisionnel de 3.500,00 € HT (trois mille cinq cents euros hors taxes) soit 4.200,00 € TTC (quatre mille deux cents euros toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,



**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec l'entreprise S.N.E.P - DOS SANTOS ENVIRONNEMENT - 1401 quartier Matheron - RN7 - 83550 Vidauban, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°5 : piste DFCI F11 Valdingarde pour un montant prévisionnel de 84.800,00 € HT (quatre-vingt-quatre mille huit cents euros hors taxes) soit 101.760,00 € TTC (cent un mille sept cent soixante euros toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer avec la SOCIETE ALPINE DES BOIS - Les Gilotières - 04290 Salignac, le marché public d'entretien de débroussaillage sur des pistes DFCI inscrites au PIDAF Estérel (Programme 2022-Réalisation 2023) relatif au lot n°6 : piste CVO15 pour un montant prévisionnel de 2.925,00 € HT (deux mille neuf cent vingt-cinq euros hors taxes) soit 3.510,00 € TTC (trois mille cinq cent dix euros toutes taxes comprises) ainsi que toutes pièces techniques et administratives se rapportant à l'exécution dudit marché,

**ENGAGE à l'unanimité des membres**, les crédits relatifs à l'opération au budget de l'exercice.

**2023-009 : ANIMATION PIDAF - CONVENTION ONF**

**DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AU CONSEIL REGIONAL - REGION SUD**  
**- POUR L'ANNÉE 2023**

**APRÈS** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**SOLLICITE à l'unanimité des membres** auprès du Conseil Régional – Région Sud, pour un montant de 17.025,12 € correspondant à 50% du montant total de l'opération s'élevant à 34.050,24 € TTC afin de réaliser la mission d'animation PIDAF 2023,

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à financer, avec les participations des communes, la part des dépenses qui ne sera pas couverte par les subventions,

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à inscrire au budget les crédits afférents,

**DONNE à l'unanimité des membres** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document et acte relatifs à ce projet.

**2023-010 : DÉLIBÉRATION RELATIVE AU TEMPS DE TRAVAIL - (1607 HEURES)**

APRÈS avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**DECIDE à l'unanimité des membres** de mettre en place le temps de travail,

**D'ADOpte à l'unanimité des membres** les modalités de mise en œuvre telles que proposées dans la délibération 2023-010.

**2023-011 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

APRÈS avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE à l'unanimité des membres** le passage du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024,

**AUTORISE à l'unanimité des membres** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel,

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2023 – 012 : CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ ACCESSOIRE POUR L'ACTIVITÉ RELATIVE A LA DEFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE (DFCI)**

APRÈS avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**CRÉE à l'unanimité des membres** un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité relative à la gestion de l'activité PIDAF à hauteur de 15% du temps de travail, dont le détail sera fixé par arrêté individuel.

**2023 - 013 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTEREL – CRÉATION D'UN EMPLOI SUR LE CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX**

APRÈS avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents

**CRÉE à l'unanimité des membres** un emploi de Technicien territorial,



**APPROUVE à l'unanimité des membres** le tableau des effectifs modifié ci-après :


<b>Filière technique</b>	<b>Etat de l'effectif budgétaire précédent</b>	<b>Modification</b>	<b>Nouvel état de l'effectif budgétaire</b>
Technicien territorial	2	1	3

**AUTORISE à l'unanimité des membres**, Monsieur le Président à signer tout acte ou tout autre document se rapportant à la création de ces emplois,

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à inscrire au budget de l'exercice les crédits nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

Fait à Fréjus, le 4 avril 2023.

**LE PRÉSIDENT**  
  
**SYNDICAT MIXTE  
DU  
GRAND SITE  
DE L'ESTEREL**  
**Georges BOTELLA**